

Capitole Angels vise les 100 membres et les 2 M€ d'investissement d'ici 2026

GdM [gazette-du-midi.fr/au-sommaire/entreprises/capitole-angels-vise-les-100-membres-et-les-2-meur-d-investissement-d-ici-2027](https://www.gazette-du-midi.fr/au-sommaire/entreprises/capitole-angels-vise-les-100-membres-et-les-2-meur-d-investissement-d-ici-2027)

22 novembre 2024

Entreprises

Business angels. Plus que jamais, l'argent reste le nerf de la guerre pour les jeunes entreprises en phase de démarrage. À leurs cotés depuis 2007, le réseau de Business Angels de l'ex-Région Midi-Pyrénées a accompagné cette année encore 11 pépites pour près de 700 K€. Un bilan positif mais jugé encore insuffisant par son président face au dynamisme des start-up sur le territoire.

Lecture 8 min

Publié le 22 novembre 2024

Margaux Thokagevistk



Lors de cette soirée du 14 novembre 2024, le jury, composé des membres de Capitole Angels et des partenaires historiques du réseau, a décerné les trophées aux six start-up lauréates du concours : Take Air, Hector le Collector, Wemet, Oppi, Watertracks et enfin, Zébrys. (©Capitole Angels)

Le réveil a été brutal pour les start-up françaises. Après des années d'euphorie post-Covid, l'année 2023 a marqué une rupture avec **une chute spectaculaire des investissements**, certains parlant même de la fin d'un cycle : celle de l'argent facile. Malgré une stabilisation des levées de fonds observées au premier semestre 2024 avec **4,26 Mds€** récoltés (sources cabinet EY et France Digitale), les jeunes pousses tricolores sont très loin des **8,39 Mds€** levés il y a deux ans, entre janvier et juin.

Une frilosité d'autant plus préjudiciable pour les jeunes entreprises innovantes encore en phase de démarrage. Les fonds d'amorçage étant **un point de passage obligé** pour 99 % des start-up qui n'ont pas encore de produit commercialisé ou n'ont pas achevé les phases de développement et de qualification de leur technologie. Ces **financements initiaux** permettent en effet de payer les frais de recherche et de développement, les études de faisabilité et de marchés, de développer un prototype ou encore de procéder à de premières embauches.

Objectif : dépasser la barre des 100 membres

Depuis sa création en 2007, l'association Capitole Angels s'est justement donné pour mission d'investir de **100 à 500 K€** dans des pépites, principalement du sud-ouest de la France, proposant des dossiers à fort potentiel en phase d'amorçage, de développement et de transmission. Elle regroupe des dirigeants ou anciens dirigeants qui investissent leurs fonds propres ainsi que leur temps dans l'accompagnement de porteurs de projets.

En 2024, le réseau de Business Angels de l'ex-Région Midi-Pyrénées « *a poursuivi sa croissance en portant le nombre de ses membres actifs de 61 à 75 en 12 mois, et en accompagnant 11 start-up pour près de 700 K€* », a annoncé son président **Pierre Carli** à l'occasion de l'édition 2024 de la cérémonie de remise des prix des Lauréats de Capitole Angels qui s'est déroulée le 14 novembre dernier à La Cité, à Toulouse.

À lire aussi Quelles sont les neuf nouvelles start-up à intégrer l'incubateur Nubbo ?
Un bon cru après une année 2023 déjà satisfaisante avec dix opérations bouclées pour plus de 567 K€. Avec chaque année quelque **200 dossiers** reçus, pour une dizaine de structures retenues par exercice, l'association a soutenu en l'espace de 17 ans pas moins de **58 start-up** au travers de **95 opérations**, pour **un investissement total de 8,9 M€**. Mais pour Pierre Carli, « *cela reste encore très insuffisant au regard du dynamisme de l'écosystème des start-up sur le territoire* ».

Quatrième ville de France par sa population, Toulouse dame en effet le pion à Lyon et Marseille en matière de créations de start-up, notamment dans le domaine de la greentech et des nouvelles technologies. « *Les besoins en financement sont donc énormes*, rebondit l'ancien président du directoire de la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées. *Voilà pourquoi je lance un appel à tous ceux qui veulent investir à nous rejoindre. Nous avons besoin de gens qui sont prêts à donner de l'argent, de 50 à 100 K€ par an, et/ou du temps. Car si qualitativement nous jouons notre rôle, quantitativement nous devrions faire trois fois plus !* »

Son ambition à court terme ? Dépasser les **100 business angels** et les **2 M€ d'investissement** annuel. « *Un objectif qui devrait être atteint d'ici un an ou deux* », affirme l'intéressé qui voit toujours plus loin : « *À minima, il faudrait être 200 et investir plus de 2 M€.* »

Six nouvelles start-up récompensées en 2024

Temps fort de l'année pour l'association, la cérémonie de remise des prix des Lauréats de Capitole Angels s'est déroulée cette année encore en présence d'un certain nombre d'acteurs de la vie économique et politique parmi lesquels **Nadia Pellefigue**, vice-présidente de la Région en charge de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de l'Europe et des Relations internationales, et **Agnès Plagneux-Bertrand**, adjointe au maire de Toulouse en charge des relations avec les acteurs économiques.

Cette année, les lauréats sont :

Take Air remporte le prix de la décarbonation, remis par Axa. Engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique, la start-up fondée par Benjamin Vigneau commercialise une solution globale de management carbone via une plateforme web de pilotage et de réduction des émissions de CO2, ainsi qu'un accompagnement individualisé aux entreprises : mesure, réduction et pilotage des émissions de CO2, couplée à un accompagnement sur-mesure d'experts carbone.

Hector le Collector remporte le prix de la démarche responsable, remis par Selfy. Créée par Valentin Famose et Quentin Saieb, la jeune pousse propose des kits offrant une seconde vie à tous les déchets alimentaires grâce à son service de collecte et de valorisation des biodéchets des restaurants, des hôtels, des entreprises et des commerces à Toulouse.

Wemet remporte le prix de la croissance, remis par la Compagnie Fiduciaire. Lancée en 2020 par Samuel Dassa et Hannah Temam, la pépite toulousaine commercialise des cartes de visite connectées réutilisables et surtout personnalisables. Grâce à une puce NFC et un QR-code, il suffit d'approcher sa carte du téléphone portable de son interlocuteur ou de prendre en photo le code pour transférer directement sa fiche contact.

À lire aussi Dédié à l'aéronautique et au spatial, le réseau Aerospace Angels veut continuer à croître

OPPI remporte le prix de l'innovation d'usage, remis par la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées. La start-up montpelliéraine est une marque de jouets dédiée à l'éducation, au développement et à la créativité des enfants. Imaginée en 2018 par Hansel et Bastien Schloupt, la marque a remporté la Médaille d'Or du Concours Lépine dans la catégorie « art de vivre » pour son jouet de construction libre Stix, et la médaille d'Argent pour le jouet à empiler Stak, ainsi que le Prix de la Maire de Paris toujours pour Stix.

Watertracks remporte le prix de l'innovation technologique, remis par Mazars. Installée aujourd'hui dans le Gard, la jeune pousse co-fondée par Raphaël Gaillard conçoit, fabrique et commercialise des robots sous-marins géants capables de réaliser des opérations subaquatiques robotisées à petite et très grande profondeur, en eau douce jusque dans les abysses.

Zébrys remporte le prix de la résilience, remis par le CIC. Lancée en 2016 par Christophe Genolini, docteur en informatique et master 2 en statistique, la start-up toulousaine a conçu un logiciel d'analyse statistique de très haute performance à destination des utilisateurs d'outils statistiques : banques, assurances, industries pharmaceutiques, entreprises médicales et grands comptes en général, mais également les PME. Elle propose aussi deux parcours de formation, alliant théorie et pratique, dédiés à l'analyse statistique pour la recherche médicale.

Entreprises Capitole Angels vise les 100 membres et les 2 M€ d'investissement d'ici 2026

Ce site utilise des cookies et des services tiers pour réaliser des statistiques de visite et vous proposer des services en lien avec votre navigation